

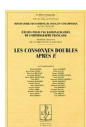
Les consonnes doubles après E

Écrit par Administrator

Mercredi, 17 Février 2016 05:40 - Mis à jour Jeudi, 08 Mars 2018 21:34

Observatoire francophone du français contemporain, section française
Études pour une rationalisation de l'orthographe française

sous la direction de C. Gruaz, avec la participation de M. Alessio, J.-C. Anizan, M.-J. Béguelin, V. Bernez, M.-H. Billwatsch, A. Bizet, C. Buisseret, C. Dault, J. David, A. Desnoyers, G. Farid, B. Gaillard, P. Jeudy, M. Jordan, H. Landroit, P. Launay, G. Legros, M. Lenoble-Pinson, L. Louvel, F. Martin-Berthet, C. Martinez, T. Mathias, M. Matthey, P. Morisset, C. Pagani, J. Picoche, J. Sibille, L. Sommant



Les fascicules de cette collection, rédigés conjointement par des chercheurs et des usagers, offrent une nouvelle approche de la réforme de l'orthographe française. Chacun d'eux est consacré à un point particulier, reconnu comme source d'erreurs fréquentes, et donne lieu à une règle générale, fondée sur des études approfondies mais exprimée en termes simples afin d'être facilement mémorisée.

Le doublement de la consonne après e aurait dû disparaître lorsque les accents ont été introduits dans l'imprimerie. Il y a donc actuellement un double système de notation, soit par un accent sur le e, ex. secrète, soit par le doublement de la consonne qui le suit, ex. cassette. Ce fascicule propose de rationaliser le système en généralisant la forme accentuée.

Une introduction, un rappel historique et un aperçu des réformes antérieures précèdent la règle et les listes des mots modifiés, rangés par ordre alphabétique et par groupes de consonnes doublées.

Prix : 12 €

[Commander auprès de l'éditeur](#)